

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Saint-Molf (44350)

## Réponses de Hubert Delorme, au nom de la liste « Ensemble pour Saint-Molf »

— le 06/03/2020 à 15:50 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Ce plan doit être réfléchi en articulation avec les autres modes de déplacement.*

Dans la suite du présent municipale où la commune a développé des chemins doux, notre projet met l'accent sur la poursuite de cette politique

#### Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Je ne comprends pas trop en quoi consiste former "des techniciens (lesquels) en lien avec le vélo" mais je valide le principe

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

OUI, la commune est présente auprès de Cap Atlantique pour développer la jonction de Saint-Molf avec les communes voisines de façon sécurisée pour les cyclistes.

#### Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Notre aménagement du centre bourg, en voie de finalisation, donne la part belle aux vélos et piétons avec une zone de rencontre en plein centre à 20 km/h et la pose d'arceaux permettant d'attacher les vélos. La commune est équipée de 2 vélos électriques à la dispositions des agents, policiers municipaux et élus...

#### Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Dans une ville 30, la vitesse à 50 km/h peut par exception être adoptée sur certains axes de transit.

Oui, cf ci-avant

#### Action n°7 : je ne m'engage pas

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

la taille de la commune ne rend pas pertinent ce type d'information

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°8 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Fait cf point n°5

### Action n°9 : je ne m'engage pas

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Ce n'est pas prévu dans l'immédiat - à voir (mutualisation de commandes prévue au sein de Cap Atlantique)

### Action n°10 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*Profiter du programme alvéole en lien avec Cap Atlantique (subvention des arceaux possibles) pour accélérer la transformation de ces espaces.*

La taille de la commune ne se prête pas à ce dispositif : néanmoins une étude pourrait peut-être révéler des possibilités (vraisemblablement extrêmement limitées)

### Action n°11 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous sommes une commune sans gros moyens, rien n'est prévu au budget pour un tel poste de dépense...

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°12 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

A étudier

### Action n°13 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Pas prévu au budget dans l'immédiat, peut-être à l'avenir ou par des actions individuelles ou associatives

### Action n°14 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Les itinéraires doux déjà créés servent déjà de piste d'apprentissage

### Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Ou à pied ou en transport en commun.*

Je viens en mairie à pied ou en vélo (sauf nécessité d'avoir recours à mon véhicule pour quitter la commune)

### Action n°16 : je ne m'engage pas

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

A voir avec les agents intéressés et le service du personnel - si c'est possible le conseil municipal pourra valider

### Action n°17 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Cela existe déjà dans les faits sans que la commune ne soit intervenue

**Action n°18 : je ne m'engage pas**

Créer une "journée sans voiture". Préciser la fréquence de l'évènement : mensuelle, annuelle...

A étudier en conseil municipal, je ne saurai préjuger de la décision du conseil

**Action n°19 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

OUI au mettre titre que tous les manquements élémentaires aux règles de civisme s'agissant du respect du code de la route et des principes de sécurité routière

**Commentaires généraux**

Saint-Molf est une commune rurale, le centre bourg vient d'être réaménagé afin de redonner de l'attractivité et permettre aux mendulphins de venir à pied ou en vélo en centre bourg.

Le vélo est non seulement un mode de locomotion recommandé au sein de la commune (nombreux aménagements déjà existants) mais nous oeuvrons également en liaison avec Cap Atlantique à développer les itinéraires vélos mais également avec le département (première route en voie partagée réalisée en 2018 avec une volonté forte du département, validée par la commune, d'accélérer ces voies partagées permettant une circulation sécurisée des cyclistes et une diminution sensible de la vitesse dans les hameaux limités à 50 km/h.

J'ajoute que la vocation touristique de la commune (non pas comme station balnéaire) mais comme commune de tourisme vert où promenades à pied et à vélo sont prisées est très demandeuses d'aménagements en ce sens.